

**SG IMAGE 2020**  
Société anonyme (SOFICA)  
au capital de 4.211.900 Euros  
Siège social : 2 rue Dufrenoy  
75116 - Paris  
893 693 598 R.C.S. Paris  
(ci-après la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 26 JUIN 2024  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de SG IMAGE 2020, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 3 février 2021. Il s'agit donc de son troisième exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a généré un chiffre d'affaires de 61 662 € contre 132 € au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond aux remontées de recettes des films et œuvres financés par la Société.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 834 116 € contre 243 753 € au titre du précédent exercice, comprenant notamment :

- 750 804 € correspondant à l'amortissement dégressif des montants investis par la Société en œuvres cinématographiques ou audiovisuelles contre 107 792 € au titre de l'exercice précédent.
- 73 708 € de frais de fonctionnement au titre de l'année 2023 prélevés par la société BELLINI PARTNERS en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie au titre de ses frais de gestion, soit 1,75% du capital social de la Société, conformément aux dispositions prévues dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 8 décembre 2020.
- 9 604 € de frais de distribution, soit au total 0,25% du capital social net de toute taxe versée de la Société, conformément au prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 8 décembre 2020.



Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (772 454) € contre (243 601) € au titre de l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel, et en prenant en compte le résultat financier de 8 178 € contre (1 980) € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (764 276) € contre (245 601) € au titre de l'exercice précédent.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la Société.

La Société a décidé de valoriser ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 4.211.900 € et des capitaux propres au 31 décembre 2023 à 2 859 194 €, le prix de l'action est donc valorisé à 67,88 €.

Pour rappel, SG IMAGE 2020 disposait d'un capital de départ de 4.211.900 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 3.032.568 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
- 758.142 € en participation dans le capital de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement),

RECAPITULATIF SG IMAGE 2020	
Enveloppe totale	4.211.900 € (100%)
Investissement en association à la production	3.032.568 € (72%)
Investissement en développement (filiale SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020)	758.142 € (18%)
Placement en trésorerie	421.190 € (10%)

SG IMAGE 2020 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 1.895.355 € dans des œuvres cinématographiques dont 1.516.284 € en contrat d'association à la production et 379.071 € en développement ;
- 1.895.355 € dans des œuvres audiovisuelles dont 1.516.284 € en contrat d'association à la production et 379.071 € en développement ;

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production	1.516.284 €	1.516.284 €	3.032.568 €
Développement	379.071 €	379.071 €	758.142 €
Total	1.895.355 € (50%)	1.895.355 € (50%)	3.790.710 €

L'ensemble des ratios d'investissements ont été tenus :

- la SOFICA a investi 90% des montants levés (soit 3.790.710 €) durant l'exercice,
- 50% des investissements réalisés sont non-adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance,

- 96,8% de nos participations (engagement 95%) ont été réalisées auprès de producteurs délégués indépendants en capital de société (ou groupes de sociétés liées) disposant d'une forte puissance de marché,
- 50% de nos participations (engagement 50%) ont été réalisées dans le secteur audiovisuel,
- 91% de nos investissements cinéma (engagement 80%) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 8M€,
- 74% de nos investissements cinéma (engagement 20%) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 4,5M€,
- 67% de nos investissements (engagement 35%) ont été réalisés dans des premiers et deuxièmes films de réalisateurs,
- 16,4% de nos investissements (engagement 15%) ont été réalisés dans des films et séries d'animation,
- 20% de nos investissements (engagement 20%) ont été réalisés en prise de participation dans une société de réalisation (SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020).

- **Investissements en association à la production non adossés :**

Au 31 décembre 2023, SG IMAGE 2020 a investi 1.895.355 € en association à la production non adossée dans 16 œuvres cinématographiques et 10 œuvres audiovisuelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés au 31 décembre 2023 :

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Recettes facturées
LE GOUT ET LES COULEURS	Cinéma	Michel Leclerc	Rebecca Marder, Félix Moati, Judith Chemla, Philippe Rebbot	60 000,00 €	2 051,03 €
PETAOUCHNOCK	Cinéma	Edouard Deluc	Pio Marmai	75 000,00 €	- €
QUAND TU SERAS GRAND	Cinéma	Andréa Bescond, Eric Metayer	Vincent MacIagne, Aissa Maiga	52 360,00 €	- €
MAESTROS (ex-LA SCALA)	Cinéma	Bruno Chiche	Yvan Attal, Pierre Arditit, Mlou Mlou, Caroline Anglade, Pascale Arbillot	100 000,00 €	6 891,43 €
MASCARADE	Cinéma	Nicolas Bedos	Pierre Niney, Marine Vacth, François Cluzet, Isabelle Adjani, Laura Morante, Emmanuelle Devos	50 000,00 €	30 515,89 €
C'EST MON HOMME (ex-UN CŒUR EN ABIME)	Cinéma	Guillaume Bureau	Leila Bekhti, Karim Leklou, Louise Bourgoïn	50 000,00 €	212,75 €
VERTICAL REPUBLIC	Audiovisuel	Alexandre Peneau, Romain Mounier	Edouard « Edi » Damestoy, Ronaldo « Rony Gomes, Justin Rivera, Tony Hawk, Bucky Lasek, Eliot	30 000,00 €	- €

			Sloan, Madeleine Larcheron		
TEMPETE	Cinéma	Christian Duguay	Carmen Kassovitz, Marina Fois, Pio Marmai	80 000,00 €	- €
L'HOMME DEBOUT (ex- L'ECHAPPEE BELLE / ILS DESERTENT)	Cinéma	Florence Vignon	Zita Hanrot, Jacques Gamblin	55 000,00 €	- €
CUISINE INTERNE	Audiovisuel	Louis Farge	Lucie Moreau, Olivier Treiner, Camille Treiner, Thibault Vanhulle, Louis Farge	75 000,00 €	12 222,81 €
LE PARFUM VERT	Cinéma	Nicolas Pariset	Sandrine Kiberlain, Vincent Lacoste	75 000,00 €	- €
SOUS CONTRÔLE	Audiovisuel	Erwan Le Duc	Léa Drucker, Samir Guesmi, Laurent Stoker	125 000,00 €	- €
UNE HISTOIRE D'AMOUR	Cinéma	Alexis Michalik	Juliette Delacroix, Marie-Camille Soyer, Alexis Michalik, Pauline Bression, Lior Chabbat	50 000,00 €	- €
DU CREPITEMENT SOUS LES NEONS	Cinéma	FGKO	Jérémie Laheurte, Tracy Gotoas, Bosh	75 317,50 €	- €
YOUSSEF SALEM A DU SUCCES	Cinéma	Baya Kasmi	Ramzy Bedia, Noémie Lvovsky	50 000,00 €	1 765,73 €
LE JEUNE IMAM	Cinéma	Kim Chapiron	Abdulah Sissoko	60 000,00 €	- €
ANIMALIA (ex-PARMI NOUS)	Cinéma	Sofia Alaoui	Oumaima Barid, Mehdi Dehbi et Fouad Oughaou	35 000,00 €	- €
A LA BELLE ETOILE (ex- UN REVE ETOILE)	Cinéma	Cédric Ido	Riadh Belaïche, Loubna Abidar, Christine Citti	50 000,00 €	3 784,33 €
MARION **	Audiovisuel	Jacques Kugler	Louise Monot, Gwendolyne Gouvernec, Bertrand	70 000,00 €	4 350,05 €

			Nadler, Jérémy Navaleau, Jina Djemba		
LES TRIPLES ***	Audiovisuel	Raphaël Lamarque	N/A (animation)	112 677,50 €	- €
LA DEPOSITION	Audiovisuel	Rémi Lainé	N/A (documentaire)	100 000,00 €	- €
ZOOPOCALYPSE (ex- LA NUIT DES ZOOMBIES) *	Cinéma	Ricardo Curtis, Rodrigo Perez Castro	N/A (animation)	30 000,00 €	- €
LES CROQUES MOUTARD	Audiovisuel	Cédric Stephan, Aurélien Bouillon	N/A (animation)	100 000,00 €	- €
BARDOT *	Audiovisuel	Danièle Thompson et Christopher Thompson	Julia De Nunez, Victor Belmondo, Christian Chouraqui et Hippolyte Girardot	150 000,00 €	- €
TROPIQUES CRIMINELS 504 *	Audiovisuel	Denis Thybaud et Anne Fassio	Sonia Rolland et Béatrice De La Boulaye	150 000,00 €	- €
CHOSSES *	Audiovisuel	Marie Papillon, Juli Gali	Marie Papillon	35 000,00 €	- €
<b>TOTAL</b>				<b>1 895 355,00 €</b>	<b>61 794,02 €</b>

\* Pour ces investissements, les contrats d'association ont été signés au début de l'exercice 2022 en respectant ainsi les délais d'investissements.

\*\* Pour cet investissement, une lettre d'engagement précisant les conditions de recouvrement de l'investissement a été signée au cours de l'exercice 2021 et le contrat d'association à la production a été signé au début de l'exercice 2022.

\*\*\* Pour cet investissement, le contrat a été finalisé au début de l'exercice 2022 tout en respectant le délai d'investissement de la SOFICA, porté à 18 mois à titre exceptionnel cette année-là.

Bien que l'ensemble des investissements soient contractualisés, certains investissements, demeurant dans l'attente de la réalisation de conditions suspensives, seront soldés courant 2024. Ils n'apparaissent donc pas dans les comptes clos au 31 décembre 2023. Les contrats susmentionnés sont les suivants :

- « Les Triplés » : investissement de 112.678 € en attente de conditions suspensives ;
- « Zoopocalypse » : solde de 7 500 € en attente de conditions suspensives ;
- « Les Croque-Moutards » : solde de 30.000 € en attente de conditions suspensives.

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. Tous nos investissements bénéficient de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés

(droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...) – en dehors de « Zoopocalypse », qui est un investissement exclusif sur les ventes internationales.

- *Investissements en association à la production adossés :*

SG IMAGE 2020 a également réalisé 1.137.213 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 4 œuvres audiovisuelles et 2 longs-métrages pour le cinéma.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Garantie de rachat	Recettes facturées
L'ETABLI	Cinéma	Mathias Gokalp	Swann Arlaud, Mélanie Thierry, Olivier Gourmet, Denis Podalydes	284 303,25 €	284.303,25 €	- €
QUAND TU SERAS GRAND	Cinéma	Andréa Bescond, Eric Metayer	Vincent Maciagne, Aissa Maiga	284 303,25 €	Entre 284.303,25 € et 299.303,25 € en fonction des dates de remboursement	- €
LES MERES ANONYMES	Audiovisuel	Hélène Friren	N/A (animation)	129 071 €	Entre 129.071 € et 139.071 €, en fonction des dates de remboursement	- €
ANNA ET SES AMIS	Audiovisuel	Dominique Etchecopar	N/A (animation)	150 000 €	Entre 150.000 € et 160.000 €, en fonction des dates de remboursement	- €
PARTIE DE CAMPAGNE	Audiovisuel	Romaine Borrel	N/A (animation)	100 000 €	Entre 100.000 € et 110.000 €, en fonction des dates de remboursement	100 000,00 €
BARDOT *	Audiovisuel	Christopher et Danielle Thompson	Victor Belmondo, Christian Chouraqui et Hippolyte Girardot	189 535,50 €	Entre 189.535,50 € et 194.535,50 €, en fonction des dates de remboursement	189 535,50 €
<b>Total</b>				<b>1.137.213 €</b>	<b>Entre 1.137.213 € et 1.187.213 € en fonction des</b>	<b>289 535,50 €</b>

		dates de rembourse- ment	
Taux de recouvrement brut garanti		100 % à 104 %	25%

\* Pour cet investissement, le contrat d'association a été signé au début de l'exercice 2022 en respectant ainsi les délais d'investissement.

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 30% de l'ensemble de nos investissements.

- **Investissements en association au développement :**

SG IMAGE 2020 a créé la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020, filiale détenue à 100% par la Société au capital de 758.142 € consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Cette filiale a investi 100% de son capital dans le développement de 28 œuvres à travers 9 conventions de développement.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes facturées
DAI DAI	Cinéma	<i>Happy Hours – L'Homme de la situation – Natacha</i>	50 000,00 €	50 000,00 €
BONNE PIOCHE CINEMA	Cinéma	<i>Wanted – La Vie devant moi – Les Têtes givrés</i>	100 000,00 €	100 079 €
ATELIER DE PRODUCTION	Cinéma	<i>Mathilda – L'Homme de la situation – Délit de solidarité</i>	149 071,00 €	- €
MANEKI FILMS	Cinéma	<i>En attendant la muse – Sauvez les meubles – Une Nuit</i>	80 000,00 €	35 000,00 €
MOTHER PRODUCTION	Audiovisuel	<i>Parisien – Atomes – Le Grand Mort*</i>	110 000,00 €	110 048 €
JERICO TV	Audiovisuel	<i>Le Monde selon Nora – Marié et deux enfants – Survivantes</i>	60 000,00 €	- €

EMPREINTE	Audiovisuel	<i>Moah Sainson 2 – Harmony – Supermurgeman</i>	99 071,00 €	- €
PATAFILMS	Audiovisuel	<i>Du Bitûme aux vignes – MIF – Aspergirl – Toc</i>	50 000,00 €	25 000,00 €
SUMMERTIME	Audiovisuel	<i>Milk – Surdose – The Emperor</i>	60 000,00 €	- €
<b>TOTAL</b>		<b>28 œuvres</b>	<b>758 142,00 €</b>	<b>320 127 €</b>

\*Convention remboursée sur deux projets de substitution : *Prière d'enquêter épisode 5* et *La Tribu*.

### Faits marquants de l'exercice

« Quand tu seras grand » de Andréa Bescon et Eric Métayer est sorti en salle le 26 avril 2023 et a réalisé près de 135 000 entrées.

« C'est mon homme » de Guillaume Bureau, avec Leila Bekhti, Karim Leklou et Louise Bourgoïn est sorti en salle le 5 avril 2023 et a attiré un peu plus de 50 000 spectateurs.

Les trois premiers épisodes de la série documentaire « Vertical Republic » ont été projetés durant Cannes Séries en avril 2023.

« L'Homme debout » de Florence Vignon, avec Zita Hanrot, Jacques Gamblin et Cédric Moreau, est sorti le 17 mai 2023 en salle avec un peu plus de 30 000 entrées.

« Sous contrôle », série d'Erwan Le Duc, avec Léa Drucker en tête d'affiche, a été diffusée à partir d'octobre 2023, après avoir reçu le prix de la meilleure série française au festival Séries Mania 2023.

Sorti en salle le 12 avril 2023, « Une Histoire d'Amour » d'Alexis Michalik, adapté de sa propre pièce de théâtre, a attiré un peu plus de 55 000 spectateurs.

« Youssef Salem », film de Baya Kasmî, avec Ramzy Bedia dans le rôle-titre, a engrangé près de 158 000 entrées.

« Le Jeune imam » de Kim Chapiron, avec Abdulah Sissoko, a fait venir en salle plus de 225 000 spectateurs.

« Animalia », de Sofia Alaoui, sorti le 9 août 2023, a enregistré 8 000 entrées.

« A la Belle étoile », réalisé par Sébastien Tulard avec Riadh Belaïche, Marwan Amesker, Loubna Abidar est sorti en salle le 22 février 2023 et a réuni plus de 105 000 spectateurs.

« La Déposition », de Rémi Lainé, a été diffusé à l'automne 2023.

« Bardot », série réalisée par Danièle Thompson et Christopher Thompson, avec Julia De Nunez dans le rôle éponyme, a été diffusée sur France 2 au printemps 2023, (réunissant 2,91 millions de téléspectateurs lors de sa première diffusion et rassemblant 14,9% de parts de marché), puis sur Netflix.

« Tropiques criminels Saison 4 » a été diffusée sur France 2 au printemps 2023.

« L'Établi », réalisé par Mathias Gokalp, avec Swann Arlaud, Mélanie Thierry, Denis Podalydès au casting est sorti le 5 avril 2023 et a réuni plus de 105 000 spectateurs.

« Mères anonymes », la série de Hélène Friren, a été diffusée sur ARTE à partir du 11 décembre 2023.

« Partie de Campagne », la série réalisée par Romain Borrel, a été sélectionnée en compétition officielle au Festival d'Annecy 2023 et a été diffusée au printemps 2023.

### **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les équipes de SG IMAGE 2020 vont concentrer leurs efforts sur la gestion du catalogue et l'encaissement des recettes générées par les droits acquis via les investissements en association à la production et en développement.

Par ailleurs, de nombreuses œuvres du catalogue d'investissement en développement de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020 devraient continuer à être mises en production permettant à notre filiale de recouvrir tout ou partie de son apport.

### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

En date du 25 avril 2024, les membres du Conseil d'administration de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société du 8 rue Bellini – 75116 Paris au 2 rue Dufrenoy – 75116 Paris. Cette décision du Conseil est soumise à votre ratification lors de la prochaine Assemblée conformément aux statuts de la Société.

La survenance d'aucun autre événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

### **Principaux risques et incertitudes**

Le Conseil d'Administration n'a pas identifié de risques ou d'incertitudes à porter à la connaissance des actionnaires.

### **Prise de participations – Filiales – Succursales**

Il est rappelé que la Société a créé la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital social de 758.142 €, dont le siège social est situé au 8 rue Bellini 75116 PARIS 16, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 894 412 022. Cette dernière est consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le capital de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020 est détenu à 100% par SG IMAGE 2020.

Nous vous informons que les résultats de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020 étaient les suivants lors de son dernier exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Total bilan : 785 181,62 €,
- Chiffre d'affaires : 126,67 €,
- Résultat net comptable : 5 121,10 €.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

#### Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la loi.

#### Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (764 276) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

##### **Origine**

- Report à nouveau antérieur : (588 429) €.
- Résultat de l'exercice : (764 276) €.

##### **Affectation**

Au Report à nouveau, soit (764 276) €

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté de (588 429) euro à (1 352 705) euros.

#### Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-14 et D.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société.

Créances clients HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2023	189 748,25 €	-	4 412,13 €	-
31/12/2022	70 000 €	45 000 €	10 000 €	52 000 €

Toutefois, la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

### Montant des dividendes

Aucun dividende n'a été versé au titre des deux premiers exercices sociaux de la Société.

### Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des trois derniers exercices écoulés.

### Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

La Société a signé le 7 janvier 2021 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce. Il est rappelé que les caractéristiques de cette convention ont été présentées dans le prospectus d'offre au public des actions de la SOFICA visé par l'AMF et l'accord sur les termes de cette convention a fait partie des actes accomplis pour le compte de la Société en formation et repris par l'Assemblée générale constitutive.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

### Actionnariat

SG IMAGE 2020 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de SG IMAGE 2020.

### Situation des mandats des mandataires sociaux

#### (i) Mandat des administrateurs

Aucun des mandats des administrateurs n'est arrivé à son terme.

Le Conseil d'administration a souhaité compléter l'effectif du Conseil en y adjoignant de nouveaux membres. Nous vous proposons ainsi de nommer aux fonctions d'administrateur :

- Madame Daphné CHARVILLAT, ép. DUSSAUGE, née le 22 avril 1963 à Boulogne-Billancourt, de nationalité française, demeurant Avenue Henri Elleboudt 8, 1180 Uccle (Belgique) pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;
- Madame Muriel SELLAM, ép. ROUSSELET, née le 12 février 1958 à Montreuil, de nationalité française, demeurant 12 rue de Bassano 75116 Paris pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Conformément à la réglementation, vous trouverez, en annexe, une biographie des candidats aux fonctions d'administrateurs

## (ii) Mandat de Directeur Général

Le mandat de Madame Caroline DHAINAUT en qualité de Directeur Général arrivant à expiration à compter de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Conseil d'administration a décidé de conserver la dissociation des fonctions entre le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général et de renouveler Madame Caroline DHAINAUT, née le 17 mars 1966, demeurant 8B rue Jean Nicot 75007 Paris dans ses fonctions de Directeur Général pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

### Rémunération des administrateurs

Le Conseil d'administration a souhaité soumettre au vote des actionnaires l'allocation d'une somme annuelle à verser aux administrateurs, conformément aux dispositions de l'article L.225-45 du Code de commerce, chaque administrateur pouvant se voir allouer une somme fixe annuelle d'un montant maximum de 3.000 euros, en rémunération de son activité au titre de l'exercice 2024. La répartition de cette somme serait effectuée lors d'un prochain Conseil.

### Situation des mandats des commissaires aux comptes

Aucun des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'est arrivé à son terme.

### Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) clos le 31 décembre 2023 joints à la documentation sont soumis à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Votre Commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

## INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice 2023 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Niels Court-Payen, Président du Conseil d'Administration, est également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'Administration des sociétés SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2021, SG Image 2022 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'Administration des SPPICAV A Plus Génération 2 et SPPICAV Génération 3

Madame Caroline Dhainaut, Directrice Générale, est également :

- Directrice Générale des sociétés SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2021, SG Image 2022 et Bellini Films

Monsieur Camille Trumer, Administrateur, est également :

- Président de la société La Company de la Seine SASU
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2019
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2021
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2022

Monsieur Edouard de Vesinne-Larue, Administrateur, est également :

- Président de la société Incognita Films
- Président de la société Incognita Télévision
- Président de la société Hanoi
- Président de la société Naïma
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2019
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2021
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2022

#### Rémunération des administrateurs

Conformément au Prospectus, il a été décidé de ne pas rémunérer les administrateurs.

#### Conventions visées aux articles L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

#### Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

#### Modalités d'exercice de la Direction Générale

Nous vous rappelons que les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, sont dissociées, étant exercées respectivement par Monsieur Niels Court Payen et Madame Caroline Dhainaut, ainsi qu'il l'a été mentionné ci-avant.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.



Niels Court-Payen  
Président du Conseil d'Administration

**ANNEXE**  
**RESULTATS FINANCIERS DES 3 PREMIERS EXERCICES SOCIAUX**

**RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS  
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

SG IMAGE 2020

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/23 au 12/23	Exercice 01/22 au 12/22	Exercice 02/21 au 12/21	Exercice N-3	Exercice N-4
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....	4 211 900	4 211 900	4 211 900		
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....	42 119	42 119	42 119		
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A) .....					
- Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations .....					
par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	61 662	132			
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	-17 625	-135 829	-340 656		
- Impôt sur les bénéfices .....					
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....					
- Résultat net (C) .....	-764 276	-245 601	-342 828		
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	746 652	109 772	2 172		
- Résultat distribué (D) .....					
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, provisions = (B) / (A) .....	-0,42	-3,22	-8,09		
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, provisions .....	-0,42	-3,22	-8,09		
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, provisions = (C) / (A) .....	-18,15	-5,83	-8,14		
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....					
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....					
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) .....					

**ANNEXE**  
**BIOGRAPHIE DES CANDIDATS AU POSTE D'ADMINISTRATEUR**

**Madame Muriel ROUSSELET :**

Après un Master de Paris Dauphine, Madame Muriel SELLAM ROUSSELET a démarré sa carrière dans le cinéma au service financier (avances sur recettes) de UGC DISTRIBUTION.

Elle s'est ensuite orientée vers le marketing des films chez divers distributeurs américains, tels que WARNER BROS., où elle a pu également travailler sur les films des sociétés DISNEY, TOUCHSTONE et HOLLYWOOD PICTURES en tant que chef de projet, puis à la TWENTIETH CENTURY FOX en tant que directrice du marketing, où elle a eu le plaisir de travailler également pour LUCASFILM (Star Wars), ainsi que les films des sociétés MGM (James Bond) et FOX SEARCHLIGHT.

Elle a ensuite choisi de mettre son expérience au service des films d'auteur européens, en travaillant comme consultante pour des divers distributeurs indépendants, en collaboration avec la Commission Média et divers organismes européens de promotion du cinéma.

**Madame Daphné DUSSAUGE :**

Avec plus de 25 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la Banque d'Affaires, du Capital Investissement puis du conseil en investissement immobilier, Madame Daphné DUSSAUGE a été confrontée à de multiples situations de développement d'entreprises, de décisions stratégiques, d'analyses financières, juridiques et fiscales et souhaite aujourd'hui capitaliser sur cette expérience et contribuer à des Conseils d'administration en tant qu'administrateur indépendant.

Chez BNP Paribas, elle a eu l'opportunité de participer à un certain nombre de Conseils d'administration tout d'abord en tant que « Fund Manager » d'un Fonds d'investissement immobilier enregistré à Luxembourg, ensuite en tant que « Head of Corporate Development » de BNP Paribas Private Equity où elle a représenté le groupe au sein de Conseils d'administration et de comités de Conseils dans le cadre d'investissements du groupe dans divers Fonds.

En outre, son expérience dans le cadre de son activité de conseil en investissement immobilier lui a donnée une dimension entrepreneuriale.

Elle s'est investie dans le domaine des Conseils d'Administration en 2020 en participant à des formations dans le cadre de l'Institut Luxembourgeois des Administrateurs (ILA dont elle est membre) et est actuellement en formation de gouvernance d'entreprises à l'EM Lyon pour actualiser son expérience dans les domaines fondamentaux nécessaires à l'exercice de mandats d'administrateurs.